



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **DECLARATION FSU CSAD 62 – 5 février 2025**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les représentants du CSAD,

Nous tenons avant tout à remercier les services de la DSDEN pour les documents fournis et pour la qualité des échanges en groupe de travail et la prise en compte effective de nos interventions et demandes dans l'intérêt des collègues que nous représentons.

L'Education Nationale, c'est le changement dans la continuité! Changements fréquents de ministres : nous en sommes à notre 5e en moins d'un an! Continuité du constat : réformes destructrices et mépris envers les personnels depuis 7 ans. Au point que notre Ecole se trouve aujourd'hui à un point de rupture ! Le manque de moyens qui dégrade année après année les conditions de travail des personnels et élèves, la non-prise en compte des questions liées aux carrières et aux salaires, la mise en place du PACTE comme seule réponse à la revalorisation, les formations hors temps de service, le maintien de la journée de carence et l'indemnisation à 90% du congé de maladie ordinaire, la suppression de la GIPA et le gel du point d'indice ! Autant de problèmes prégnants, que subissent les personnels, et qui expliquent le manque d'attractivité pour la profession. Par ailleurs, les préparations de rentrée qui s'effectuent pour la 3e année consécutive sans texte réglementaire entraînent une colère justifiée chez les personnels. Alors oui, en ce début d'année, nous aurions pu nous réjouir de l'annulation des 4000 suppressions de postes pour la rentrée prochaine mais c'était sans compter sur la répartition par académie et sur la ventilation au sein de notre académie.

Les réformes et dispositifs détricotés puis retreçotés au fil des ministres, sont aux antipodes des besoins des personnels et des établissements, et elles ne répondent surtout en rien aux difficultés que rencontrent les élèves dans les apprentissages. Nous saluons le recul de l'actuel gouvernement sur certains points du Choc des savoirs comme le DNB obligatoire et les classes prépa-secondes, mais ce qu'il en reste n'est pas sans nous inquiéter et nous continuerons de nous battre pour l'abrogation complète de ce choc des savoirs, qui pour nous revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. Trier et stigmatiser les élèves est contraire à ce que nous défendons pour l'école publique. Par ailleurs, nous dénonçons la récente suppression, du jour au lendemain, du Pass Culture pour cause de coupes budgétaires. En quelques heures, de multiples projets ont été suspendus au mépris du travail des personnels et de l'ambition d'ouverture culturelle de l'École. C'est scandaleux, cette décision est un renoncement terrible, mais elle est aussi terriblement révélatrice des priorités actuelles.

Dans l'académie de Lille, 175 emplois seront retirés au second degré, à raison de 106 dans les collèges et SEGPA, et de 69 dans les lycées généraux et technologiques. Alors, certes, nous gagnons 6 postes de CPE, mais cela est bien peu au regard des besoins. Par ailleurs, aucun poste d'AED n'est créé alors même que les vies scolaires sont sous tension.

Concernant la préparation de rentrée 2025 dans les collèges du Pas-de-Calais, commençons par rappeler que 6 établissements sur 125 ont un IPS supérieur à la moyenne nationale. Pour le dire autrement, 95,2% des collèges du Pas-de-Calais sont sous cette moyenne. A ce titre, puisque l'IPS est devenue une donnée-clef majeure pour allouer les moyens dans notre département, nous aurions pu nous attendre à l'octroi de moyens supplémentaires ! Cependant, l'argument de la baisse démographique permet de justifier qu'à nouveau soient faites des économies sur le dos des personnels et de leurs élèves. Dans les collèges du Pas-de-Calais (hors SEGPA), l'équivalent de 156

ETP a été repris en heures postes depuis 2017, soit une baisse de près de 4% en heures postes, alors que les effectifs ne baissaient que de 1,5%. Dans le même temps le volume d'HSA a augmenté de plus de 25%, et permet de masquer la moitié des pertes d'emplois qui ne s'élève dès lors « officiellement » qu'à 86,2 ETP. Pour cette seule rentrée, alors que les effectifs devraient baisser de 481 élèves, ce ne sont pas moins de 744 heures, la totalité en heures postes qui sont reprises. Peu importe les conditions d'enseignement des élèves, toujours plus nombreux par classe, peu importe les conditions de travail des personnels, qui auront toujours plus d'HSA, peu importe qu'il y ait toujours plus d'élèves inclus sans qu'ils soient comptabilisés pour le calcul des divisions, ni d'AESH en nombre conséquent pour faire face aux nombre toujours croissant d'élèves notifiés. Le mot d'ordre est bien : économie ! Nous en voulons pour preuve que pour gagner des heures, le Pas-de-Calais comme le Nord ont comparé leurs manières d'allouer les moyens afin de tout aligner...à la baisse: d'un côté le retrait de 2h en ULIS, de l'autre le retrait de moyens sur les classes à horaires aménagées. Nous souhaitons bien du courage aux chef.fes d'établissement qui vont devoir expliquer aux collègues qui ne perdent pas d'élèves (voire en gagnent) et ne perdent pas de divisions qu'on leur retire des HP ou des moyens sur la Part C mais que le nouveau dispositif en 4e et 3e est bien financé... ! Ces choix risquent fort de générer l'incompréhension mais également la colère des collègues.

En éducation prioritaire, entre 2024 et 2025, alors que les effectifs augmentent de 35 élèves, les dotations baissent de 250 HP : cela entraîne une baisse du H/E, qui passe de 1,66 à 1,60 en REP+ et de 1,33 à 1,32 en REP. Depuis 2017, pour 511 élèves de plus, on leur a retiré 482 HP, soit 26,8 ETP. Pour nous, l'Education Prioritaire est primordiale ! Certes, il faudrait revoir la carte, certainement pas pour sortir des établissements, mais pour en faire entrer de nouveaux ! Seulement là aussi, cela voudrait dire injecter des moyens. Il est donc plus aisé de multiplier les dispositifs pour quelques-uns et qui ne coûtent aucune heure-poste : CLA, TER, micro-collèges ne sont à nos yeux que des mesures d'affichage et de dérégulation. Les collèges hors éducation prioritaire ne sont pas épargnés. Pour des effectifs qui auront peu varié en 8 ans (-3,3 %, soit -1361 élèves), ceux-ci auront vu leurs moyens baisser de 2427 HP, soit l'équivalent de plus 135 ETP. Au total, dans les collèges du 62 depuis 2017 (hors SEGPA), pour 850 élèves de moins, on compte 2909 HP retirées, l'équivalent de 162 ETP. Pour le dire autrement, on a supprimé 1 poste à chaque fois qu'il y avait 5 élèves en moins. Voilà la réalité des choses !

Concernant l'inclusion dans les collèges du Pas-de-Calais, nous notons la décision d'ouvrir 6 ULIS à la rentrée 2025. Comme nous le répétons là aussi chaque année, ouvrir chaque année de nouvelles structures ULIS ne règle pas tout. En premier lieu, parce que nous continuons de réclamer que les élèves relevant de l'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs par niveau du collège, ce qui engendrerait des ouvertures de divisions au seuil. En second lieu, nous souhaitons que les équipes puissent être formées et puissent se concerter sur temps de travail afin d'éviter qu'inclusion soit synonyme d'alourdissement de la charge de travail voire de difficultés supplémentaires. Enfin, le SNES et la FSU continuent de réclamer pour les AESH un statut de fonctionnaire de catégorie B, une formation digne de ce nom et la fin de la mutualisation des moyens et des PIAL.

Enfin, la préparation de rentrée n'épargnera pas les SEGPA. Depuis la rentrée 2017, ce sont 586,5HP (dont 120,9HP en cette rentrée) et 499HSA qui leur ont été reprises, pour 565 élèves de moins. Par ailleurs, 3 structures SEGPA sont ramenées à 48 élèves, soit 15 sur les 53 que compte notre département. Enfin, nous nous étonnons que 248 élèves de moins soient attendus à la rentrée 2025, alors même que les affectations 6e ne sont pas réalisées .

En conclusion, aucune des réformes et dispositifs mis en place ou à venir ne va dans le sens de ce que souhaite la FSU. Des politiques publiques et un budget à la hauteur des enjeux sont indispensables. Les ambitions égalitaires et émancipatrices de l'école publique qui scolarise sans condition toute la jeunesse doivent être défendues. C'est pourquoi nous appellerons les collègues à se mobiliser dans les CA contre ces dotations et ce volet 2 du choc des savoirs.